

ב"ס

LEKHA DODI

NUMÉRO 660 - PARACHAT "CHÉMOT"

"LA BEAUTE ET LA VERITE DE LA TORA,
POUR LA GLOIRE D'HAKADOCH BAROUH' HOU"

« Les questions légitimes »

Par Rav Moché Mergui – Roch Hayéchiva

La Torah dit (Chemot 3-2) : « L'ange d'Hachem apparut à Moché dans une flamme de feu du milieu du buisson (le Séné) Et voici que le buisson était en feu et cependant le buisson ne se consumait pas. » Le moment de libérer les Béné Israel de l'esclavage est enfin arrivé et Hachem désigne Moché pour être Son délégué chargé d'accomplir cette Mission sacrée.

Moché Rabbenou, en raison de sa grande modestie, n'ose pas assumer le rôle de représentant d'Hachem et c'est uniquement à ce titre qu'il se permet de poser les cinq questions suivantes :

1) verset 11: « Qui suis-je pour aborder le Pharaon et pour que je fasse sortir les Béné Israel de l'Égypte ? » La question de Moché Rabbenou recouvre en réalité deux interrogations : le modeste pourrait-il affronter l'orgueilleux ? Les Béné Israel possèdent-ils un mérite suffisant sur lequel je pourrai m'appuyer pour les faire sortir de l'esclavage ? »

La réponse d'Hachem est clairement affirmative et s'inscrit dans la durée : « En effet, leur mérite se situe dans le futur : ils s'engageront à recevoir la Torah sur ce lieu, le Mont Sinaï. »

2) verset 13 : « Je vais trouver les enfants d'Israel et je leur dirai : 'Hachem de vos pères m'envoie vers vous ... S'ils me disent quel est son nom ? Que leur dirai-je ? » C'est-à-dire : Hachem va-t-il intervenir par la qualité de Clémence ou la qualité de Rigueur ? Hachem répond en apportant cette assurance : « Je serai toujours près d'eux dans toutes les situations avec Clémence et Amour. »

3) chapitre 4, verset 1 : Moché Rabbenou veut s'assurer qu'il sera pris au sérieux et il dit : « Mais certes ils ne me croiront pas et ne m'écouteront pas car ils diront : Hachem ne t'est pas apparu ». Hachem donne alors à Moché Rabbenou trois signes permettant de confirmer de manière

certaine Son apparition et Son intervention : le bâton de Moché Rabbenou est transformé en serpent, sa main est recouverte de lèpre et l'eau du Nil est changée en sang.

4) chapitre 4, verset 10 : « De grâce, Hachem je ne suis pas un homme de paroles, j'ai la bouche pesante et la langue embarrassée » En effet Moché Rabbenou s'était brûlé la langue et avait des difficultés à s'exprimer comme un orateur. Hachem rassure Moché en lui précisant qu'il est Maître de la Parole et de l'écoute : « Ne t'inquiète pas, Je serai avec toi ».

5) Moché Rabbenou éprouve enfin un problème de conscience vis-à-vis de son frère Aaron, son aîné, et se permet de dire : « De grâce Hachem envoie donc par quelqu'un d'autre ». La réponse d'Hachem est favorable concernant cette demande : « Aaron ton aîné t'accompagnera et Je serai avec ta bouche et sa bouche. Et je vous instruirai tous deux de ce que vous aurez à faire ».

La Révélation dans le buisson a duré sept jours et Hachem a fait preuve d'une grande patience en laissant Moché Rabbenou s'exprimer. Hachem a écouté attentivement toutes ses questions, Il l'a rassuré afin qu'il soit prêt, désormais, à affronter le terrible Pharaon en étant sûr de réussir sa Mission sacrée.

En conclusion, toutes les questions sont légitimes lorsqu'elles sont posées dans un esprit constructif animé de Emouna et dès lors qu'on est prêt à accepter la Volonté divine.

Horaires Chabat Kodech – Nice

Vendredi 20 janvier / 22 tevet :

Allumage et entrée de Chabat : 17h07,

Chékiâ (coucher du soleil) : 17h25

Samedi 21 janvier / 23 tevet :

Fin du Chémâ : 9h51,

Sortie de Chabat : 18h13, Rabénou Tam : 18h24

La puissance de la Tsédaka (4)

par Rav Imanouël Mergui

Je sais que de donner de l'argent n'est pas un exercice facile, et plus on en a plus c'est difficile d'en donner, cette difficulté connaît plusieurs raisons qu'on n'analysera pas ici mais elle s'inscrit dans l'épreuve du donner !

Comment négliger cette belle et grande mitsva lorsqu'on apprend toutes ses vertus ?! Et, lorsqu'on nous apprenons qu'elle est la première mitsva que l'on réalise tous les jours !!!

Effectivement au traité Baba Batra 10A le Talmud enseigne : Rabi Doustaï Bérabi Yanaï constate que la qualité divine dépasse celle de l'homme (!), lorsqu'on fait un cadeau à un roi on n'est pas certain qu'il accepte le cadeau et même si son cadeau est reçu il n'est pas certain de rencontrer le roi ; mais avec D'IEU ce n'est pas pareil, lorsqu'on donne une pièce à un pauvre on est certain de rencontrer la face de la présence divine comme dit le verset dans Téhilim 17-15 « lorsque je fais la tsédaka, je vois ta face ». Le Talmud poursuit : Rabi Elazar avait pour habitude de donner une pièce à un pauvre et ensuite il faisait sa prière, parce que le roi David a dit « lorsque je fais la tsédaka, je vois ta face ».

Ainsi le Choulh'an Arouh' O"H 92-10 stipule « il est bon de donner de la tsédaka avant de prier », ceci concerne toutes les prières, comme le stipule clairement le Choulh'an Arouh' Y"D 249-14. . C'est la première mitsva que nous réalisons donc tous les jours et elle a pour efficacité de nous laisser voir la présence divine. La téfila c'est ce moment de rencontre avec D'IEU, il faut s'assurer que nous soyons bien en contact de D'IEU, d'ailleurs nombre de nos prières ne sont pas répondues parce que l'écart qui nous sépare de D'IEU est immense. Or, lorsqu'on prie il faut s'imaginer que nous sommes en discussion directe avec D'IEU, nous dialoguons avec D'IEU explique le Mésilat Yécharim. Le dialogue commence par se trouver face à notre interlocuteur. Nous n'avons aucune autre assurance de se

trouver en face de D'IEU lorsque nous prions si ce n'est que de donner de la tsédaka. Mais attention comprenons bien qu'à tout moment que nous donnons de la tsédaka nous nous trouvons face à D'IEU, ici il est dit que la tsédaka s'impose avant la téfila plus particulièrement puisque nous allons lui parler durant notre prière alors autant s'assurer qu'IL est là. Et cette présence de D'IEU dépend de nous, dépend de ce qu'on fait, en l'occurrence la tsédaka. Rav B.Z. Gertner et Rav E. Rotchild écrivent dans leur livre Chaarei Tsedek 1-9 note 44, et 10-37, 38 et 4 note 13 : Rambam (Matanot Aniyim 10-16) dit que celui qui donne à manger aux pauvres, lorsqu'il implore D'IEU il est répondu sur ses prières. S'il n'y a pas de pauvre qui se présente à nous avant la prière on déposera la tsédaka dans une koupa. On a le droit de donner l'argent de maâsser à un talmid h'ah'am pour qu'il prie en sa faveur. Le pauvre qui reçoit la tsédaka doit prier en faveur de celui qui la lui donne. C'est-à-dire qu'en donnant la tsédaka à un pauvre on a le bénéfice de recevoir sa bénédiction et sa prière. Je donne de l'argent je reçois une bénédiction !

Le Kaf Hah'aïm O"H 51 note 44 rapporte que certains ont l'habitude de donner la tsédaka juste avant de rentrer dans la synagogue et lisent le verset ainsi « au moment où je donne la tsédaka je Te vois », c'est-à-dire au moment où je viens Te voir je donne de la tsédaka. Cela veut dire qu'il n'est même pas imaginable de franchir la porte de la synagogue sans faire de la tsédaka !

De toute évidence il faut comprendre pourquoi la tsédaka a pour effet ce dévoilement divin ?

Le Méiri explique que la tsédaka avant la prière est notre défenseur auprès de D'IEU ; nous nous apprêtons à nous adresser à D'IEU et à prier mais nous savons très bien que nous ne sommes pas aussi propres et

méritants qu'il le faudrait. La tsédaka vient apaiser le mécontentement divin.

Le Talmud a comparé la tsédaka à un cadeau qu'on offrirait au roi ! Fort intéressant que la tsédaka c'est un cadeau que l'on fait à.....D'IEU ! Lorsque je donne de la tsédaka à un pauvre ou à une institution, je ne dois pas me dire j'ai donné à untel mais j'ai donné à D'IEU ! Incroyable !!!, mais vrai ! D'ailleurs dans cet élan le Maharcha explique que c'est la raison pour laquelle il faut faire de la tsédaka avant de prier, comment demander quelque chose au roi sans ne rien lui offrir !?

Rav Chlomo Kluger zal (H'oh'mat Chlomo Choulh'an Arouh' O"H 89) écrit : "téh'élèt" (fil bleu azur porté initialement sur le tsitsit) est de valeur numérique égale à 850, ce qui forme le mot "titène" – donne, cela veut dire que donner la tsédaka nous rattache au "bleu azur" tel le tsitsit qui nous conduit à voir D'IEU ; ainsi le Midrach dit « la tsédaka que l'homme fait atteint le trône céleste ! ». La tsédaka c'est une connexion directe et efficace avec D'IEU !

On peut encore proposer l'idée suivante : s'adresser et prier à D'IEU c'est réclamer son intérêt à notre égard, c'est lui demander qu'il s'occupe de nous et réponde à nos prières. De ce fait si j'ai moi-même de l'intérêt envers les nécessiteux je me tourne vers eux alors à son tour D'IEU sensible à mon exercice s'intéresse également à moi. Je ne peux en aucun cas demander à D'IEU de se tourner vers moi si moi-même j'ignore ceux qui sont dans le besoin ! Celui qui porte peu d'attention aux autres comment peut-il espérer que quiconque se tourne vers lui.

Intéressant de noter dans toute cette analyse que c'est encore une fois notre rapport à l'autre qui nous lie à D'IEU.

Si la tsédaka est ce qui nous rapproche de D'IEU et nous permet de voir sa présence il est alors tout à fait naturel et logique que celui qui refuse de faire la tsédaka il est un idolâtre ! (Baba Batra 10A).

Aucun comportement "religieux" n'égale la tsédaka aux pauvres pour avoir l'espoir de rencontrer D'IEU, de lui parler, de

s'adresser à lui, de lui faire part de nos requêtes, de connaître ses réponses et le retour de nos prières. Quelle que soit l'étrangère qui tu connais dans ta vie sache que c'est par la puissance de la tsédaka que tu en sortiras, nos Sages enseignent formellement au traité Baba Batra 10A « grande est la tsédaka parce qu'elle rapproche la délivrance ». Lorsqu'on fait de la tsédaka (et on délivre l'autre de sa galère) ainsi D'IEU fait de la tsédaka envers nous et nous libère de l'exil, explique le Maharcha. Fasse D'IEU que nous ayons le courage de donner, d'aider, de soutenir, afin de goûter le bonheur de donner et les bénéfices que contient la belle mitsva de la tsédaka.



mesdames, mesdemoiselles, étudiantes
Le centre communautaire
ATIS
la Yéchiva Torat H'aim CEJ
le centre Viterbo Merkaz
organisent une conférence
exceptionnelle avec
la Rabanite
Danielle Sitruk chétih'yé
dimanche 29 janvier
2017
à 14H00
au centre communautaire
ATIS
1 bis rue Boissy d'Anglas
tel : 0493805896
sur le thème
« LA JOIE DE VIVRE »

Les Noms

Le deuxième livre de la Tora ouvre par les mots « et voici les noms des Enfants d'Israël ». Tous les exégètes de la Tora constatent que l'histoire du livre de Chémot, qui est l'histoire du peuple d'Israël depuis sa descente aux enfers de l'Égypte jusqu'à la venue du Machiah', n'a pu se dérouler uniquement parce que les Enfants d'Israël ont préservé leurs NOMS ! Pour bien comprendre l'enjeu de ce que cela veut dire voici un texte surprenant et sublime du Gaon Maharcham rapporté par Rav A.I. Rozental chalita dans *Véchalal Lo Yeh'sar* : question ; une femme a offert un rideau pour parer l'arche à la synagogue sur laquelle elle a tricoté son nom en langue étrangère, doit-on refuser son cadeau pour la synagogue ou non ? (nb : je sais que certaines âmes sensibles n'aiment pas ce genre de lecture, mais ne nous emballons pas, poursuivons !) Réponse ; si elle a écrit son prénom laïque en lettre hébraïque on peut user de permissivité mais si elle a écrit le prénom en lettre profane il faudra refuser parce que ce genre de chose éloigne la délivrance d'Israël, nos Sages n'ont-ils pas compté dans les mérites d'Israël lors de la sortie d'Égypte « qu'ils n'ont pas changé leurs noms ». Et Rav Moché Feinstein zal (Iguérot Moché O'H 4-66) conseille d'éviter au maximum de donner aux enfants les noms des grands-parents si ce sont des noms étrangers...

Mon fils

Lorsque Bitya cherche une nourrice pour l'enfant trouvé dans le Nil elle rencontre Yoh'éved, la mère de l'enfant et elle lui dit Chémot 2-9 « voici l'enfant,

allaite le et je te donnerai ton salaire ». Sur ce verset le Midrach rapporte : Rabi H'ama bar H'anina constate que les tsadikim non seulement on leur restitue leur bien perdu mais en plus de cela ils reçoivent un salaire !

On peut s'étonner sur le sens de cet enseignement, une mère a-t-elle besoin d'un salaire parce qu'elle retrouve son fils ? Le salaire n'est-il pas justement de retrouver son fils ? Quelle valeur aurait toute somme soit elle face aux retrouvailles de son enfant ?

Rav Chalom Chwadron zal (Lev Chalom) explique : les tsadikim guident leur vie par la force de l'Intellect à tel point que leur cœur, c'est-à-dire leurs émotions, suit les instructions de l'Esprit.

C'est la différence d'avec les impies qui soumettent leur esprit à leurs émotions. Lorsque Yoh'éved met au monde un enfant elle ne se réjouit pas seulement d'avoir un enfant mais elle se réjouit d'être la mère du sauveur d'Israël par conséquent lorsqu'elle retrouve son fils elle va au-delà de la joie d'une mère de retrouver son enfant elle est joyeuse en tant que la mère du sauveur d'Israël ! Son salaire est qu'elle dépasse ses émotions maternelles et voit dans son enfant l'avenir qui lui est promis ! (nb : chaque enfant renferme ces deux valeurs 1) il est "mon" enfant, 2) il est un personnage à part entière ; la question est de savoir si je l'éduque parce qu'il est "mon" enfant, ou si je l'éduque parce qu'il est un personnage à part entière et qu'il a des potentialités et que je dois l'aider à développer. La question est de savoir qu'est-ce que je dois faire de mon enfant, qu'elle est mon rôle en tant que parent... L'avenir de l'enfant en dépend grandement. Moché ne grandit pas avec une mère qui ne voit en lui uniquement un c'est "mon fils" aveugle, mais il croît avec une mère qui désire être la mère du sauveur d'Israël !...)

Le buisson ardent

Qui ne connaît pas l'épisode raconté dans notre paracha au chapitre 3 où Moché qui est alors berger rencontre un buisson qui est pris par les flammes mais qui n'est pas consumé. Les exégètes de la Tora voient de nombreuses allusions dans ce petit buisson. Voici le commentaire du *Alchih' zal* (rapporté dans *Mayan Hachavoua*). Ce buisson fait référence à Israël, qui est attaqué d'abord par l'Égypte à tel point que le peuple d'Israël atteint les quarante-neuf degrés d'impureté. Mais, tel le buisson qui est un petit arbuste et a ses racines dans la terre, ainsi Israël se défait et combat ses ennemis lorsqu'il se rattache à ses racines ancestrales. Rien ne peut exterminer Israël tant qu'il puise ses forces à la source et se relie avec conviction aux richesses que nous ont léguées nos ancêtres.



en hommage à
Rav Yossef H'aïm SITRUK ztsal
la Yéchiva Torat H'aïm CEJ
organise son gala annuel
le dimanche 29 janvier 2017
en présence de
la Rabanite Danielle Sitruk chétih'yé
et en présence de
Rav Yaakov Sitruk chalita
pour informations et réservations
contactez-nous au 0610114302